

Véhicules autonomes et connectés, quels défis pour la technique et le droit comparé ?

Le véhicule autonome et connecté est aujourd'hui au cœur de nombreuses préoccupations :

- celles des scientifiques à qui il est demandé d'imaginer les usages et de lever les verrous scientifiques
- celles de l'industrie automobile qui doit repenser ses modèles et fabriquer un produit nécessairement parfait qui répondra à toutes les sollicitations en termes d'efficacité et de sûreté
- celles du grand public pour qui il sera un changement radical dans la façon d'utiliser un véhicule qui se maîtrisera lui-même, l'utilisateur devenant largement passif
- celles des décideurs publics pour qui il peut être une solution aux problèmes de sécurité routière en même temps qu'un challenge majeur sur les infrastructures de transport et pour l'organisation du transport urbain
- celles des juristes qui s'interrogent sur la multitude de problèmes de codification, de responsabilité, de confidentialité que posent ces drôles de machines

C'est pourquoi la Société de Législation Comparée s'est associée à MINES ParisTech pour, face à ces problématiques, réunir les différents acteurs de ce sujet majeur pour faire le point avec eux et réfléchir à un avenir qui nous est commun.

MERCREDI
10 OCTOBRE
2018
13H30 – 18H

MINES ParisTech -
Université PSL

60, bd Saint-Michel
75006 Paris



RESEARCH CHAIR
DRIVE FOR ALL



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

Programme

13h30 **Accueil des participants**

Allocutions d'ouverture

Vincent Laffèche

directeur de MINES ParisTech

Dominique Hascher

Conseiller à la Cour de cassation,
Président de la Société de législation comparée

Présidents de séance :

Valérie Archambault Directrice Adjointe
de la recherche MINES ParisTech

Joël Monéger

Professeur Emérite Paris-Dauphine PSL Université

14h **Introduction du thème du Colloque :**

Anne-Marie Idrac

ancienne Ministre, ancienne présidente
de la RATP et de la SNCF, Haute Représentante
pour le Développement des véhicules autonomes au
Ministère des Transports

14h30 **Exposé sur la responsabilité**

Iolande Vingiano-Viricel, Responsable des
activités de recherche juridique chez VEDECOM

14h45 **1^{er} débat**

*Homologation et problématique
juridique*

Arnaud de la Fortelle, centre de robotique
de MINES ParisTech (et chaire Drive for All)

Emmanuel Barbe

Délégué interministériel à la sécurité routière

15h30 **2^e débat**

Mutation des villes

Jérôme Denis

centre de sociologie de MINES ParisTech

Yves Cabana Inspecteur des Finances
Directeur Général des Services au Conseil
Départemental des Yvelines

16h15 **3^e débat**

*Données personnelles :
interface véhicule -
conducteur*

Denis Darmouni

Intelligent car & data Expert, RENAULT

M^e Winston Maxwell

Cabinet Hogan Lovells

M^e Bill Köhler

Cabinet Dykema Gossett PLLC, Detroit

17h15 **Cybersécurité et responsabilité**

Sophie Touhadian-Giely

Directrice Juridique, VALEO

17h45 **Conclusion**

Benjamin Griveaux

Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre,
Porte-parole du Gouvernement

MODALITÉS D'INSCRIPTION

*Inscription obligatoire, avant le 1^{er} octobre 2018, dans
la limite des places disponibles auprès de la Société de
législation comparée.*

Par courriel : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

*La participation à ce colloque est gratuite
Merci de vous munir d'une pièce d'identité
Colloque validé au titre de la formation continue des avocats.*

SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Tél : 01 44 39 86 23